

AVIS AUX UTILISATEURS DES INSTALATIONS

1. Pour l'utilisation des remontées mécaniques, il est indispensable de porter tout type de forfait ou d'abonnement délivré par la station.
2. Les forfaits ne seront valables que pour la date qu'ils indiquent et sont à choisir librement sur la saison en cours.
3. Les forfaits sont personnels et intransmissibles et leur coût ne sera remboursé pour aucun motif. L'abonnement à la saison et ses invitations, de la même manière que les autres abonnements à la carte, sont personnels et intransmissibles. L'usage irrégulier de tout abonnement implique le retrait de celui-ci pour le reste de la saison.
4. En cas de perte ou de vol il ne sera délivré aucun duplicaté des forfaits ou des abonnements.
5. L'abonnement à la saison doit être porté en un endroit visible et devra être montré au personnel de la station lorsqu'ils le demandent.
6. Le forfait de plusieurs jours est délivré sur un support carton plastifié qui doit être utilisé dans les mêmes conditions que l'abonnement à la saison.
7. Le forfait d'un ou de deux jours est délivré en format adhésif et doit être porté de forme visible, accroché à un vêtement du skieur, à l'exception d'accessoires tels que gants, bonnet, lunettes etc.
8. Tout skieur sera prié de s'identifier à la demande des employés de la station.
9. Tout forfait ou abonnement peut être retiré et invalidé pour utilisation non conforme, conduite irrégulière ou incidents provoqués par son porteur.
10. Le prix du forfait sera établi selon les tarifs en vigueur pour chaque saison, publiés par les moyens dont dispose la station à cet égard.
11. Le personnel de la station vous indiquera et vous informera de toute contingence non indiquée antérieurement.



1. Le domaine skiable La Molina+Masella, également connu comme ALP 2500, offre 135Km de pistes skiables. Le secteur commun entre La Molina+Masella est connu avec le nom de "Dues Estacions" (Deux Stations). Les carrefours entre les stations sont convenablement indiqués dans ce secteur.
2. Si vous ne connaissez pas le domaine skiable d'ALP 2500 soyez vigilants à la signalisation sur les pistes, en particulier dans le secteur des "Dues Estacions".
3. Skier sur le domaine de La Molina+Masella requiert un forfait ou un abonnement d'ALP 2500. Avec un forfait ou un abonnement d'une seule station il n'est pas possible de skier dans l'autre. Passer d'une station à l'autre sans un forfait ou un abonnement d'ALP 2500 implique un retour avec le forfait de retour qui s'acquiert aux guichets situés en bas des stations respectives.

Pour plus d'informations dirigez-vous aux bureaux d'attention clientèle.

LA DIRECTION STATION DE SKI DE MASELLA